

**Déclaration de faillite – Lehman Brothers International (Europe)**

Chers clients,

Avec notre FrontLine du 18 septembre 2008, nous vous avons informé que Lehman Brothers International (Europe), membre de SIX Swiss Exchange, a été mis en faillite et que SIX x-clear a dû procéder à la liquidation des positions en suspens.

Grâce à son modèle de calcul des risques en ligne et en temps réel, SIX x-clear a en permanence gardé les positions sous contrôle. Par la présente, nous confirmons que vous ne subirez, en votre qualité de client de SIX x-clear, aucun préjudice découlant de cette procédure de défaillance. Cet événement n'a aucune incidence sur le fonds contre le risque d'insolvabilité. Les modèles de calcul des risques et les dispositifs de sécurité ont amorti cette faillite et les garanties déposées ont permis de couvrir à tout moment le risque de fluctuation du cours de bourse. La compensation avec déchéance du terme a été achevée.

Nous saisissons cette occasion pour vous remercier vivement de votre fidélité et nous réjouissons de poursuivre avec vous notre agréable coopération.

Avec nos compliments

SIX x-clear SA